

ESPACE PUBLIC URBAIN ET MOBILITÉS DOUCES

L'ESPACE PUBLIC URBAIN: UN LIEU DE VIE ET DE MOUVEMENT

Aménager une rue ou une place nécessite une approche collaborative, non seulement entre diverses disciplines techniques, mais aussi avec de nombreuses parties prenantes. La combinaison des exigences fonctionnelles, esthétiques, pratiques et symboliques implique une démarche soignée où les préoccupations de mobilité s'intègrent harmonieusement dans une vision plus globale.

UNE FORMATION ORIENTÉE VERS LA PRATIQUE

L'accent est mis d'une part sur les méthodes et outils de la pratique professionnelle et d'autre part sur la compréhension du contexte global dans lequel opère l'ingénieur de la mobilité.

OBJECTIFS

- Etre capable d'appréhender un espace de voirie urbaine dans ses multiples dimensions.
- Maîtriser les techniques d'aménagement de l'espace public.
- Etre capable de conduire un projet d'aménagement d'espace public jusqu'à l'autorisation de construire.

UNITES

- 2.1 Clés de lecture de l'espace public.
- 2.2 Dimensions, techniques et matériaux.
- 2.3 Le projet d'aménagement.



COMPETENCES VISEES

- Conduite de projets d'espace public complexe en collaboration avec divers spécialistes et partenaires.
- Conception d'aménagements piétonniers et cyclistes de grande qualité fonctionnelle et spatiale.
- Maîtrise des processus administratifs liés à la réalisation des espaces publics et des aménagements de mobilité douce.
- Capacité à présenter et communiquer ses projets à des non-spécialistes.

COORDINATION

Yves Delacrétaz, professeur HEIG-VD
+41 79 238 76 40
yves.delacretaz@heig-vd.ch

TITRE DELIVRE

Le **CAS** correspond à 12 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Il se déroule sur 5 mois et inclut un projet réalisé en groupe.

Le suivi d'une **unité** isolée est également possible, donnant droit à une attestation de suivi.

LIEU DE LA FORMATION

HEIG-VD, Avenue des Sports 20, Yverdon-les-Bains.

TARIF

CAS complet (12 crédits ECTS): 6'000,-

Unité isolée (pas de crédits ECTS),
tarif par journée de cours: 400,-

PUBLIC CIBLE

Ingénieur-e-s, technicien-ne-s et professionnel-le-s du transport, de l'urbanisme ou du développement territorial, travaillant dans les administrations publiques, les entreprises et les bureaux d'étude.

CONDITIONS D'ACCES

Titulaire d'un Bachelor ou Master HES , EPF ou Université ou jugé équivalent, ingénieur-e-s civil-e-s ou en environnement, géographes, architectes-urbanistes, technicien-ne-s des transports. Admission sur dossier. Pratique professionnelle d'au moins 3 ans souhaitable, 5 ans requis pour les personnes non titulaires d'un bachelor.

INFORMATION ET INSCRIPTION

www.mas-mobilite.ch

INFORMATION ET INSCRIPTION

www.mas-mobilite.ch

Unités	Dates	Nb jours	Nb heures
1 Clés de lecture de l'espace public	30 et 31 août 01, 02 et 23 septembre	5	40
2 Dimensions, techniques et matériaux	24 septembre 04, 05, 18 et 19 novembre	5	40
3 Le projet d'aménagement	02, 03, 16 et 17 décembre 13 et 14 janvier	6	40
<i>Journée d'étude</i>	<i>30 septembre (sous réserve de modification)</i>		
Projet de groupe	(temps de travail non encadré)		100
Travail personnel	(temps de travail non encadré)		80
Temps d'investissement total du participant		16	300